



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2025

Nombre de membres :

Conseillers : 29
Présents : 21
Excusé : 2
Pouvoirs : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le treize janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du six janvier deux mil vingt-cinq.

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Patrick LAMBERT, Marie-Paule DELLAROVERE, Jérôme ADAM, Éric BARRAT, Malika VIVIN, Thierry BAZZALI, Magali BARBEAU, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Jean-Claude METHEL, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Frédéric SABATIER a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS

Absents :

Monsieur Julien DETREZ
Monsieur Lucas GILLY

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2025

DCM N°2025-02 : Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2024-05 « Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place Neuve - Renaturation du centre historique »

Rapporteur : Vincent GOYET

Il est indiqué à l'assemblée qu'en date du 25 octobre 2024 un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication au MONITEUR.FR Journal d'annonces légales pour un marché de travaux passé selon la procédure adaptée.

Le présent marché concerne des travaux de réaménagement du centre ancien grâce à un projet structurant, à fort enjeu environnemental dans l'objectif de renforcer l'attractivité et la convivialité du cœur de village par une valorisation de son patrimoine ancien.

Dans le cadre de cette opération de réaménagement, de végétalisation et de renaturation du centre, la municipalité avec l'aide du groupement de maîtrise d'œuvre composé de l'Atelier Ladanum paysagistes, de l'agence Plò architectes et urbanistes, ainsi que du bureau d'études techniques LEI, a organisé des réunions d'une commission extra-municipale afin de proposer un projet en cohérence avec le territoire et les besoins de ses habitants

Quatre temps d'échange avec Mr le Maire, des membres du conseil municipal, des habitants invités et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont permis de valider le périmètre d'intervention et les aménagements extra et intramuros. La présente opération sera réalisée sur deux secteurs : la place Neuve et l'intra-muros.

Les prestations ont été réparties en 3 lots :

Lot 1 : VRD

Lot 2 : Espaces verts et mobilier

Lot 3 : Eclairage public

Des prestations supplémentaires ont été définies au cahier des charges. Elles concernaient pour le lot n°3 :

- La mise en lumière du lavoir ;
- La mise en lumière de L'ensemble des portes de la commune.
- Le remplacement des bornes automatiques par des bornes semi-automatiques

Il est précisé que le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 11 mois pour l'ensemble des lots.

La remise des offres a été fixée au 3 décembre 2024.

L'ouverture des plis a eu lieu le 4 décembre 2024.

30 candidats ont retiré le dossier de consultation et 6 offres sont parvenues dans les délais :



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2025

Pour le lot 1 :

- La société COLAS – Etablissement d'Istres
- Le groupement SAS Midi Travaux Publics / URBA TP Pierres et Aménagements
- La société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD – ETS Provence Istres

Pour le lot 2 :

- La société IVERDE SAS
- La société ESPACES VERTS DU LITTORAL

Pour le lot 3, la société LUMILEC

L'analyse de ces 6 offres a été menée par le groupement de maîtrise d'œuvre selon les critères suivants précisés dans le règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations : évalué à partir du DPGF Note = $40 \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix du candidat})$	40.0 %
2-Valeur technique : évaluée à partir du mémoire technique contenant les éléments suivants. Le mémoire devra contenir au maximum 50 pages (hors annexes) et reprendre l'organisation des éléments de notations décrits ci-après Note = $50 \times (\text{note du candidat} / \text{meilleure note})$	50.0 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement évaluée à partir de la note environnementale comprenant : Note = $10 \times (\text{note du candidat} / \text{meilleure note})$	10.0 %

Il est proposé en conclusion de cette analyse de retenir :

Pour le lot 1 – VRD, l'offre de la société SAS Midi Travaux Publics / URBA TP Pierres et Aménagements arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation pour un montant de 1 059 543,60 € HT soit 1 271 452,32 € TTC

Pour le lot 2 – Espaces verts et mobilier, l'offre de la société ESPACES VERTS DU LITTORAL arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation pour un montant de 138 416,84 € HT soit 166 100,21 € TTC



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2025

Pour le lot 3 – Eclairage public, l'offre de la société LUMILEC conforme aux critères énoncés au règlement de consultation pour un montant global de 314 260,00 € HT soit 377 112,00 € TTC se décomposant comme suit :

- un montant de 268 240,00 € HT soit 321 888,00 € TTC
- la prestation supplémentaire 1 - mise en lumière du lavoir pour un montant de 25 210,00 € HT soit 30 252,00 € TTC
- la prestation supplémentaire 2 - mise en lumière des portes de la commune pour un montant de 20 810,00 € HT soit 24 972,00 € TTC

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le groupement de maîtrise d'œuvre,

Le Conseil municipal, à la Majorité, avec 26 voix POUR, et 1 ABSTENTION (Roger BERNET),

DECIDE d'attribuer les lots du MAPA 2024-05 relatif aux « Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place Neuve - Renaturation du centre historique » comme suit :

Pour le lot 1 – VRD, l'offre de la société SAS Midi Travaux Publics / URBA TP Pierres et Aménagements pour un montant de 1 059 543,60 € HT soit 1 271 452,32 € TTC

Pour le lot 2 – Espaces verts et mobilier, l'offre de la société ESPACES VERTS DU LITTORAL pour un montant de 138 416,84 € HT soit 166 100,21 € TTC

Pour le lot 3 – Eclairage public, l'offre de la société LUMILEC conforme aux critères énoncés au règlement de consultation pour un montant global de 314 260,00 € HT soit 377 112,00 € TTC se décomposant comme suit :

- un montant de 268 240,00 € HT soit 321 888,00 € TTC
- la prestation supplémentaire 1 - mise en lumière du lavoir pour un montant de 25 210,00 € HT soit 30 252,00 € TTC
- la prestation supplémentaire 2 - mise en lumière des portes de la commune pour un montant de 20 810,00 € HT soit 24 972,00 € TTC



1551
Saint-Mitre-
les-Remparts

République française - Département des Bouches-du-Rhône - Arrondissement d'Istres
Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2025

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces marchés publics ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la mise œuvre de ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Catherine STEKELOROM

Le Maire,
Vincent Goyet

